

NOUVEAUX INSCRITS

Nom	Prénom	Code postal	Commune
COLIN	Michèle	75007	PARIS
GREFF	Catherine	75008	PARIS
HERVIER	Christophe	75008	PARIS
MILLAS	François	75008	PARIS
DURAND	Amandine	75009	PARIS
NOCERA	Olivia	75011	PARIS
VEJO-COCHERIL	Valérie	75014	PARIS
CHAPIN	Elodie	75016	PARIS
HALIN	Philippe	75017	PARIS
BONNELY	Vincent	75019	PARIS
CHAVATTE	Marie-Laure	75019	PARIS
QUEVA	Jérôme	75019	PARIS
HERVIEU	Sophie	75116	PARIS
BATTISTINI	Laurence	77000	MELUN
TRAN	Jonathan	77270	VILLEPARISIS
JOUBERT	Marie-France	78370	PLAISIR
CALLENDER	Grégory	91220	BRÉTIGNY-SUR-ORGE
SPADACENTA	Alexandre	92000	NANTERRE
CARREL-BURSTIN	Hélène	92200	NEUILLY-SUR-SEINE
DARNIS	Amandine	92300	LEVALLOIS-PERRET
LE MOUSTARDER	Alexandra	92420	VAUCRESSON
RAUZY	Vincent	92320	CHATILLON
BENBELLOUT	Moussa	93100	MONTREUIL
JEGO	Uriel	93100	MONTREUIL
MALINOWSKI	Tinihau	93170	BAGNOLET
UGUEN	Jérémy	93290	TREMBLAY-EN-FRANCE
MIRO-VOILLON	Mickael	93440	DUGNY
MENANTEAU	Florence	94000	CRÉTEIL
DESAULTY-KOCH	Véronique	94370	SUCY-EN-BRIE
GOUACIDE	Christophe	94500	CHAMPIGNY SUR MARNE
NATHAN	Isabelle	94600	CHOISY-LE-ROI
MOLEIRINHO	Nicolas	95880	ENGHIEN-LES-BAINS
AQUILON	Sabrina	97214	LORRAIN
LAVENTURE-ELIAZORD	Elsa	97230	SAINTE-MARIE
ETIENNE	Yohanne	97232	LE LAMENTIN
LAMARCHE	Etienne	97410	SAINTE-PIERRE
BERRE	Catherine	97412	SAINTE-JOSEPH
WATTRELOT	Anne	97434	SAINTE-GILLES-LES-BAINS

CESSATIONS D'ACTIVITE

FORGEAU	Marie-France	6 bis R Rottembourg	75012	PARIS	31/05/09	retraite
THOA	Gaëlle	28 R Etienne Marcel	75002	PARIS	06/04/09	cessation

SOCIETES D'EXERCICE LIBERAL

Raison sociale	Siège social	Code postal	Commune
SELARL SAMPER	38 R Bezout	75014	PARIS
SELARL VANDENABEELE	5 Al. du bois de Nogent	78310	MAUREPAS
SELARL GASPARELLO	1 R Ambroise Paré	91080	COURCOURONNES
SELARL AB MANESE	25 R Edmond Bonté	91130	RIS-ORANGIS
SELARL ASTEMA	4 R Guibout	91750	CHEVANNES
SELARL LABORATOIRE CLINIQUE DE PODOLOGIE ET DU SPORT	16 SQ Wendlingen	95320	SAINTE-LEU-LA-FORET

ÉDITORIAL

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Nous avons déménagé dans nos nouveaux locaux depuis le 22 juin, nous sommes maintenant locataires de bureaux situés en entresol bas, mais plus spacieux.

Le Conseil National, trop à l'étroit à notre ancienne adresse, a souhaité que nous trouvions des locaux indépendants des siens. Un grand merci au CNOPP pour nous avoir hébergé pendant plus de deux ans, facilitant ainsi notre installation !

Les vacances d'été approchant, je vous rappelle que les contrats signés avec votre remplaçant doivent nous être transmis au début du remplacement. Le contrat-type est disponible sur le site, ou sur simple demande au conseil régional.

D'autre part, en respect de l'Article R.4322-39 du code de déontologie, je demande instamment à tous nos consœurs et confrères qui possèdent des cabinets ayant encore un aspect commercial, de profiter de ces vacances pour retirer toute enseigne ou lettres adhésives apposées en devanture. Continuer de transgresser le code n'est pas la bonne solution. N'attendez pas notre courrier de mise en demeure pour agir ! La procédure prévoit une présentation en chambre disciplinaire pour les plus récalcitrants. Sachez que ne restons pas inactifs ou impassibles face à ces problèmes récurrents dans notre région, mais qu'ils requièrent une procédure juridique longue et coûteuse.

Enfin, vous avez pu noter le changement de format de notre bulletin destiné à diffuser davantage d'informations, tout en conservant un format économique. Vous pourrez télécharger tous les bulletins à votre convenance, puisqu'ils seront mis en ligne sur notre site très prochainement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été !

Confraternellement,

Cécile CAZALET-RASKIN

Présidente

ATTENTION!!!

**NOUVELLE ADRESSE DU CROPP IDF&DOM-TOM
9/11 RUE BARGUE 75015 PARIS**

Métro : Volontaires

Tél: 01 40 60 45 10 Fax: 01 40 60 49 88 Email: contact@idf-domtom.cropp.fr

COMMISSION REGIONALE ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

Cette commission se réunit une fois par mois afin d'étudier:

- les dossiers incomplets
- les dossiers non conformes
- les pratiques professionnelles contraires à la déontologie.

Nous avons choisi de recevoir en audience et sur convocation, des pédicures-podologues qui ne sont pas en conformité avec le code de la santé publique.

Il s'agit bien souvent de pièces manquantes et fondamentales du dossier d'inscription (RCP, diplôme d'Etat, preuve de l'existence d'un plateau technique, contrats etc...) ou bien de problèmes liés à la forme d'exercice.

Le but étant de laisser l'opportunité aux professionnels concernés de s'expliquer, de poser leurs questions et de trouver des solutions à leur(s) problème(s) lorsque c'est possible.

Ceci permet de régler la majorité des différends et de limiter le nombre de saisines de la chambre disciplinaire de 1ère instance.

AGENDA CROPP

- 02/04/2009 : commission communication
- 06/04/2009 : commission éthique et déontologie
- 27/04/2009 : commission de conciliation
- 04/05/2009 : réunion de bureau
- 11/05/2009 : commission éthique et déontologie
- 12/05/2009 : commission de conciliation

ELECTIONS : RENOUVELLEMENT DE LA CHAMBRES DISCIPLINAIRE IDF DOM-TOM

La chambre disciplinaire de 1ère instance placée auprès du conseil régional de l'Ordre des pédicures-podologues d'Ile-de-France et DOM-TOM comprend 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par les membres titulaires du CROPP,

renouvelés par tiers tous les deux ans.

La prochaine élection aura lieu:

LUNDI 15 SEPTEMBRE 2009,

le dépouillement public se fera de 9h30 à 10h au siège du conseil.

Conformément aux dispositions prévues par les articles R. 4124-5 à R. 4124-7 du Code de la santé publique

Les élus sortants sont :
Marie-Claude AUTRUSSON, titulaire
Olivier JOSSE, suppléant

Pour en savoir plus : Article L.4322-10 du Code de la santé publique.

ENTREE DANS LA PROFESSION DES JEUNES DIPLOMES

**Les nouveaux professionnels d'Ile de France et DOM-TOM
seront
accueillis par les élus du conseil régional**

**LUNDI 15 SEPTEMBRE À PARTIR DE 20H
AU SIÈGE DU CROPP .**

**Ceci afin de solenniser leur entrée dans la vie professionnelle
et d'attester de leur prise de connaissance
du Code de déontologie
Un verre de l'amitié clôturera cette rencontre.**

- 18/05/2009 : réunion inter ordre, traitant de la sécurité des professionnels de santé dans le département 95 à l'hôtel de police de Cergy Pontoise
- 08/06/2009 : commission éthique et déontologie
- 15/06/2009 : réunion plénière
- 17/06/2009 : commission conciliation
- 22/06/2009 : déménagement des locaux vers la rue Bargue
- 25/06/2009 : commission de conciliation

ANNUAIRES DE POCHE

Le CROPP est régulièrement consulté pour la publication d'annonces de pédicures-podologues dans les annuaires de poche.

Nous avons informé la société concernée, depuis plus d'un an maintenant, et ce par le biais des avocats du Conseil national, qu'elle ne devait plus proposer aux pédicures-podologues de figurer dans ces annuaires compte tenu du code de déontologie. En effet ce sont des annonces payantes pour notre profession.

Nous constatons malgré tout, que les professionnels sont encore sollicités aujourd'hui pour ces parutions. Si vous avez signé un contrat de plusieurs années avec l'une de ces sociétés, sachez que vous ne devez pas régler les années qui restent à courir. Adressez-vous au CROPP pour tout renseignement complémentaire et envoyez nous vos contrats pour que nous puissions vous aider si nécessaire.

OBLIGATIONS D'AFFICHAGE

Décret n° 2009-152 du 10/02/2009 relatif à l'information sur les tarifs d'honoraires pratiques par les professionnels de santé

Des obligations de transparence tarifaire s'imposent désormais aux professionnels de santé : médecins, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, pédicures-podologues... ils doivent prévenir le patient pour que la prestation soit librement consentie.

Des agents habilités pourront effectuer des contrôles dans les cabinets professionnels.

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes devra effectuer des contrôles d'ici à la fin de l'année.

Dans nos salles d'attente, nous devions déjà afficher nos tarifs depuis décembre 2007, dorénavant, il est obligatoire, comme pour toutes les professions de santé, d'afficher dans nos salles d'attente ou à défaut sur le lieu d'exercice, le tarif d'au moins 5 des prestations pratiquées le plus couramment.

Conformément à l'article R.1111-24 du code de la santé publique, le professionnel devra y ajouter une phrase pour préciser sa situation conventionnelle au regard des soins :

- **Pour les professionnels conventionnés** : « Votre professionnel de santé pratique des honoraires conformes aux tarifs d'assurance maladie. Ces tarifs ne peuvent être dépassés, sauf en cas d'exigence de votre part : horaire ou lieu d'actes pratiqués.

Si votre professionnel de santé vous propose de réaliser certains actes non remboursés, il doit obligatoirement vous en informer. Dans ce cas, il peut déterminer librement ses honoraires, déterminés avec tact et mesure »

- **Pour les professionnels non conventionnés** : « Votre professionnel de santé n'est pas conventionné avec l'assurance maladie. Il détermine librement ses honoraires. Le remboursement de l'assurance maladie se fait sur la base des « tarifs d'autorité », dont le montant est très inférieur aux tarifs de remboursements des soins faits par les praticiens conventionnés. Votre professionnel doit obligatoirement vous informer lorsque les actes ne sont pas remboursés par l'assurance maladie. »

MOUVEMENTS DU TABLEAU

MOUVEMENTS DU TABLEAU DU 1/04/2009 AU 30/06/2009

TRANSFERTS D'ACTIVITE (vers une autre région)

Nom	Prénom	Adresse professionnelle	C postal	Commune	Transfert à la région
RIDAO	Josselin	18 Q Henri IV	75004	PARIS	AUVERGNE
PENNANEC'H	Erwann	14 Av de la terrasse - Bat B	91260	JUVISY-SUR-ORGE	BOURGOGNE
JOGANAH	Nelly	46 R des entrepreneurs	75015	PARIS	ALSACE
COMBALUZIER-BERARD	Marie-Françoise	14 Rés nouveaux horizons	78990	ELANCOURT	LANGUEDOC-ROUSSILLON
RAUZY	Vincent	22 Av Maurice Berthelot	92320	CHATILLON	de MIDI-PYRÉNÉES à IdF
THIEBAULT	Karène	3 Pl J-B Lechaugette	95630	MERIEL	CENTRE
GONGUET	Claire	21 Av des mésanges	91190	GIF SUR YVETTE	RHONE-ALPES
NEVEU	Kristel	160 R de Paris	95150	TAVERNY	PACA-CORSE
POUTHIERES	Cécile	112 Av d'Evry	75013	PARIS	PICARDIE
RAVOUS	Anaïs	15 R Civiale	92380	GARCHES	CENTRE